

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 133 (2007)
Heft: 01: Repenser la Suisse

Artikel: Les trois paysages de la Suisse romande
Autor: Corminboeuf, Pascal / Cramer, Robert / Crevoisier, Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99537>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les trois paysages de la Suisse romande

Participants à la deuxième table ronde:

- Pascal Corminboeuf, conseiller d'Etat à Fribourg
- Robert Cramer, conseiller d'Etat à Genève
- Olivier Crevoisier, directeur de recherche à l'Université de Neuchâtel, spécialiste en économie régionale
- Jacques Lévy, géographe, professeur EPFL, directeur du laboratoire Chôros
- Lorenzo Pedrazzini, CEO Colliers AMI, spécialiste en économie immobilière

Christian Schmid, ETH Studio Bâle

Je vais présenter quelques-unes de nos analyses concernant les trois régions de la Suisse romande, bien que nous ne soyons plus très convaincus par cette représentation linguistique du territoire suisse.

Sur l'ensemble de la Suisse, nous avons distingué trois régions métropolitaines, dont la région lémanique. La carte des pendulaires (fig. 1) montre qu'elle comprend le bassin

genevois et le bassin vaudois, avec une frontière assez nette entre ces deux entités. Cette « séparation » se retrouve aussi par exemple sur le plan des médias et de la culture. La région se caractérise à la fois par l'unité et la différence de ces deux parties (fig. 2). On y identifie diverses configurations urbaines: deux centres (Lausanne et Genève), La Côte et Lavaux, des sortes de « côtes d'or » sur le plan international (fig. 3).

A Genève, le plan d'affectation du sol montre la présence d'une ville assez compacte – « Genève la Ville » – et une autre partie, allant au-delà des frontières nationales, où se développe une sorte d'urbanisation sauvage. Cette seconde partie est très fortement reliée à la ville: il y a beaucoup de frontaliers, de liaisons. On peut dire que cette ceinture – que nous appelons « l'autre Genève » – fait partie de Genève (fig. 4). Ce constat n'est peut-être aujourd'hui plus surprenant, mais je pense que quand j'ai présenté cette image et cette conception en 2001, c'était assez novateur. Tout le monde savait qu'il y avait une autre Genève de l'autre côté de la frontière, mais il n'y avait pas vraiment de politique officielle en rapport

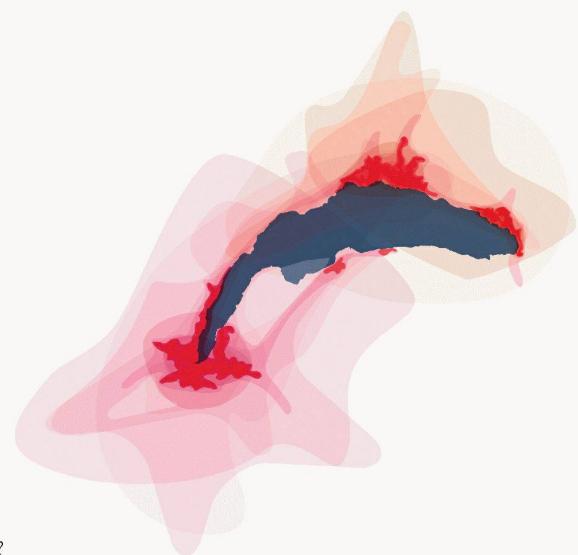
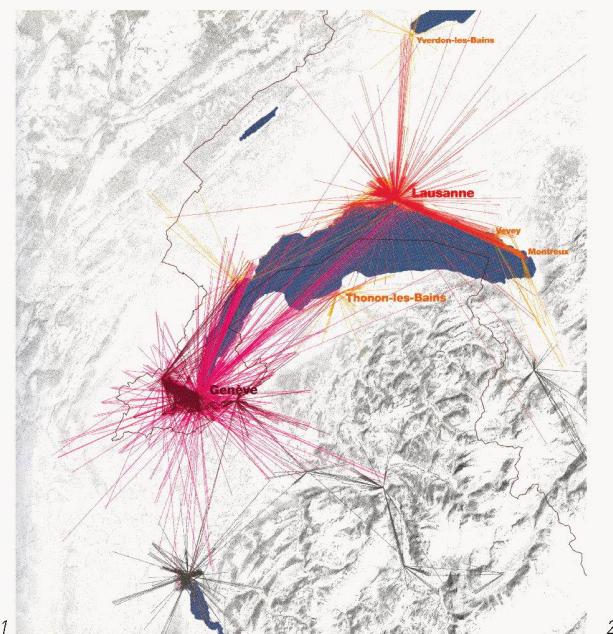


Fig. 1 : La carte des déplacements pendulaires, région métropolitaine lémanique
(1 segment = 100 personnes)

Fig. 2 et 3 : La région métropolitaine lémanique

Fig. 4 : Les deux parties de Genève

avec cela. Aujourd'hui la situation est assez différente : en trois ou quatre ans, beaucoup d'efforts ont été consentis pour commencer à relier ces deux parties.

A notre avis, Genève est une ville faite de deux parties séparées par une ceinture verte, héritage des anciennes murailles qui protégeaient les Genevois des paysans catholiques pas très cultivés de leur voisinage.

Deuxième région importante en Suisse romande : la zone calme ouest, comprenant le Gros de Vaud et le Pays de Gruyère (fig. 5 et 6). A l'instar de ce qu'on retrouve à Appenzell, l'urbanisation y est structurée par des zones vertes et le paysage y joue un rôle important, renvoyant à une image traditionnelle avec des fermes (fig. 7). Mais on y décèle des choses bizarres, puisque les limites des parcelles sont nettes et ne correspondent plus à celles d'une ferme : mais regardez, ce n'en est plus une, c'est probablement devenu une maison de famille. Le 4X4 est sans doute là pour montrer qu'on habite à la campagne. Cet exemple vient d'Appenzell, mais on trouve des situations identiques dans toutes les zones calmes.

Dès lors, les zones calmes se résument-elles à servir d'arrière-plan pour de tels « chalets » ou sont-elles quelque chose de différent ? Sont-elles des parcs urbains pour les habitants des métropoles ou des villes voisines ?

Troisième configuration, la couronne de villes autour de Berne, à cheval sur le Röstigraben avec d'importantes zones bilingues (fig. 8). Dans cette zone, la coordination semble absente à tous les niveaux : journaux, postes de radio,

organisations de promotion économique (fig. 9 à 11). Et ce dernier cas est vraiment dramatique : on a parlé de Galmiz lors de la première table ronde, mais quand on voit ça, on imagine plutôt une organisation pour empêcher la promotion économique et non le contraire [rires].

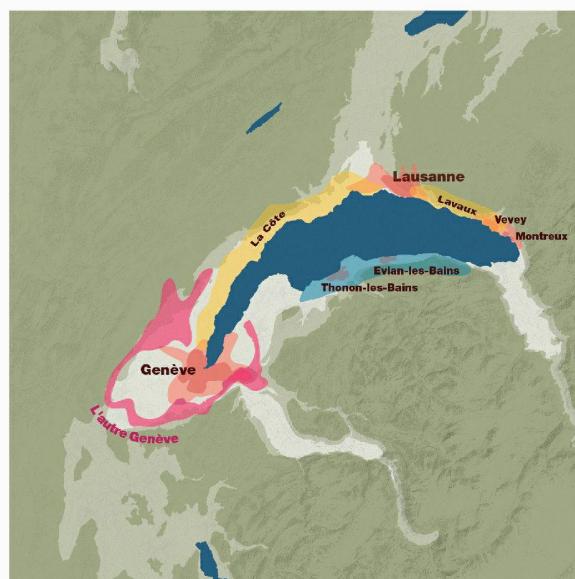
Côté transport publics, il existe bien une sorte de « S-Bahn Bern », mais ça ne se voit pas : les trains ont toutes sortes de noms, de couleurs, d'abonnements (fig. 12). Pourtant, Neuchâtel ne serait qu'à une demi-heure de Berne avec un *S-Bahn* qui ne s'arrêterait pas au milieu de nulle part : c'est approximativement la distance qui sépare Rapperswil de Zurich. Il n'y a pas de liaison publique raisonnable entre Neuchâtel et Fribourg. Ce n'est pas une région, mais seulement des petites villes agissant chacune pour elle-même, sans réelle coopération. Pourtant, les différentes qualités de ces villes rendent ce territoire très attractif. Si on pense au fameux espace « Mitteland », il faudrait à notre avis le redessiner comme une zone centrale, ayant comme épine dorsale cette couronne de villes très attractives autour de Berne.

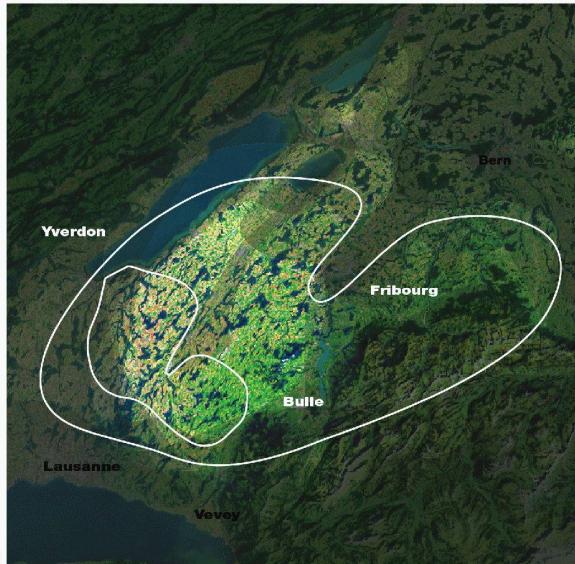
Lorette Coen, modératrice

Vous offrez là toute une série d'images : comment y réagissez-vous les uns et les autres ?

Pascal Corminboeuf

[...] Je me souviens qu'il y a une dizaine d'années, l'armée avait fixé une caméra sous un avion et avait survolé la Suisse durant une trentaine de minutes de Romanshorn à Genève.





5



6



7

En voyant le résultat, je n'avais pas repéré de zones de calme entre les habitations. J'avais plutôt eu l'impression que c'était là que vivaient les 70 % de la population du pays et qu'il y avait là une colonne vertébrale assez forte.

De votre côté, vous avez constaté qu'il y a dans cette colonne vertébrale en tout cas deux zones qui sont des zones calmes. Cela correspond certainement à des vœux. En effet, nous avons mené une étude auprès des grands patrons (*Richemond, Liebherr, Michelin, etc.*) pour penser quel canton on pourrait avoir en 2025 : ils nous ont supplié de garder les zones vertes. Parce que, disaient-ils, quand on vient chez nous – j'imagine que c'est un peu la même chose à Genève – ce sont des zones qui attirent, et une fois qu'on y est, on aime bien y rester. Mais y rester pour quoi faire ?

La situation n'est pas aussi claire que vous le dites. L'agglomération bernoise vient jusque chez nous : malgré ce qui a été dit, le *RER* bernois vient jusqu'à Payerne. Il traverse Fribourg pour aller desservir une petite partie du Canton de Vaud. Nous avons un projet de liaison directe entre Neuchâtel et Fribourg parce que, vous avez raison, le peu qui existe aujourd'hui n'est pas performant, donc pas utilisé. Je dirais que la situation est un peu plus ambiguë que la simple carte des régions que vous dessinez. En même temps cette carte est un constat. Et un constat qui montre qu'on n'a pas forcément eu quelqu'un qui a maîtrisé l'évolution.

Lorette Coen

Monsieur Cramer, votre réaction à cette discussion...

Robert Cramer

Elle est double. Premièrement, je trouve cette notion de métropole bipolaire extrêmement forte et réjouissante : il s'agit bien de deux centralités qui ont toutes deux un très grand pouvoir d'attraction, la carte des déplacements des gens pour travailler le montre très bien. Les populations y sont néanmoins différentes. Et parallèle, les liens entre Lausanne et Genève sont une réalité, conduisant à l'idée de la métropole bipolaire. [...]

Ma seconde réaction concerne ce que vousappelez l'autre Genève. J'ignore qui étaient les personnes surprises que vous avez rencontrées en 2001, mais ce n'étaient certainement pas les bonnes. En 2001, le Grand Conseil avait demandé que l'on développe le projet *CEVA*. Nous discutions alors avec nos partenaires français pour savoir comment mettre sur pied une infrastructure de transports dans un rayon de 40 km autour de Genève. A cette même époque, on avait signé des conventions pour des projets de contrat de rivière, c'est-à-dire de gestion commune de la nature entre la France voisine et Genève et on avait très fortement relancé le comité régional franco-genevois. [...]

Mais il faut surtout retenir votre idée de métropole bipolaire qui me paraît très opérationnelle pour décrire ce que l'on connaît bien.

Lorette Coen

Opérationnel, je rebondis sur ce mot. Entre les constats issus du travail de l'*ETH Studio Bâle* et les interventions sur le terrain, il y a du chemin à parcourir. Comment faire ?

Robert Cramer

Actuellement, une série d'événements donnent des grands coups d'accélérateur. Tout d'abord, il y a un projet politique. Dans le discours de Saint-Pierre prononcé en décembre 2005 par le gouvernement lors de sa prise de pouvoir, il y a tout un passage consacré à la coopération transfrontalière. On y parle notamment de construire et on aborde immédiatement la nécessité d'un aménagement du territoire qui soit régional. Nous sommes en cela aidés par nos autorités nationales à travers le fonds d'infrastructures, lequel est notamment destiné à des projets inscrits dans le cadre d'un projet d'agglomération. En ce qui concerne Genève, on nous a demandé de faire un projet d'agglomération franco-genevoise. Concrètement, un bureau commun franco-genevois a été mis en place pour dessiner ce projet d'agglomération, en collaboration avec nos partenaires vaudois.



Fig. 5 et 6 : Zone calme ouest
Fig. 7 : Maison de famille en Appenzell

Dans le même temps en France – heureuse coïncidence –, la Datar (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) a demandé des projets de métropolisation aux autorités locales. Là aussi, il y a eu cet intérêt pour dessiner une métropole transfrontalière franco-genevoise. Du coup, l'équipe du projet d'agglomération travaille aussi sur le projet de métropolisation. On crée des lieux d'échanges institutionnels et on doit rendre compte de notre travail à nos autorités nationales respectives: ça, c'est archi opérationnel ! Et dans ce cadre, les cartes et les réflexions des géographes sont d'un très grand apport.

Lorette Coen

Renforcement donc de la métropolisation lémanique. De l'autre côté, autour de Berne, une grande fragmentation et beaucoup de frontières. Monsieur Pedrazzini, quelles réflexions par rapport à cette fragmentation du territoire ?

Lorenzo Pedrazzini

Je précise d'abord que je n'ai aucune compétence en aménagement du territoire. Mon domaine est l'immobilier, dans le segment de l'investissement.

Je n'ai pas de réflexions, plutôt des réactions... Berne n'étant pas du tout mon territoire, je ne veux pas le prendre comme exemple. [...] Comme spécialiste des investissements, j'observe les prix. Ma société publie tant bien que mal des indices, parmi lesquels l'indice des prix des bureaux, qu'on publie chaque six mois et qui a été repris par *Le Temps*. [...] En Suisse romande, il apparaît que le prix des bureaux dans les zones périphériques n'a pas surmonté la crise des années 90: il n'y a pas eu de signes de reprise économique aussi fort que dans l'épicentre de la métropole qu'est Genève. A Neuchâtel ou à Fribourg, le niveau standard des prix se situait il y a quinze ans entre 200 et 250 frs/m² et c'est toujours le cas aujourd'hui: compte tenu de l'inflation, il y a donc eu déperdition. [...]

Revenons à Genève et Lausanne et à la perception de cette région par les investisseurs étrangers. On peut les convaincre

d'un tas de choses et les persuader du contraire, il demeure toujours que c'est la région de Genève, on parle du « lac de Genève ». Quand un conseiller d'Etat vaudois ou genevois va présenter la région à Cannes, il l'appelle « Lake Geneva Region ». Cela énerve naturellement les cantons périphériques, mais c'est un fait: l'étranger perçoit la région par Genève. A Genève, les prix pour des bureaux atteignent aujourd'hui jusqu'à 500 voir 1000 frs/m², pour un taux de vacance officiel de 2 % (en réalité il est plus élevé). A cinquante kilomètres de là, Lausanne offre des prix qui oscillent entre 200 et 300 frs/m² pour 5 à 6 % de taux de vacance, avec des prestations quasi similaires: mieux vaut s'installer à Lausanne qu'à Genève. Et pourtant la force de l'image de Genève est telle que des entreprises (essentiellement du domaine tertiaire) y paient des prix trois fois plus élevés. [...]

Un autre constat important, c'est que chaque fois qu'il y a une frontière, il y a ralentissement. Et l'approche de l'*ETH Studio Bâle* par les communes est extrêmement intéressante. Cette approche est symbolique d'un système issu d'un héritage politique.

Le deuxième élément se situe au niveau de l'identité suisse. Je suis un Tessinois qui vit à Genève, qui a une mère valaisanne, une grand-mère vaudoise, une autre genevoise, je suis une sorte d'arménien juif pour la Suisse tellement je vois de différences entre ces origines, ces familles et je me dis: ces gens-là, un jour, ils se sont retrouvés. Mon entreprise étant implantée à Zurich et à Genève, je gère en fait deux entreprises, avec des règles et une psychologie toutes différentes. [...]

Je ne donne pas grand avenir à notre pays en tant que pays fédéral: dans cinquante ans, je pense que la Suisse n'existera plus en termes de confédération. Pour des raisons pratiques, ce sont les régions qui prendront le dessus. Et le mérite du travail de l'*ETH Studio Bâle* est d'avoir présenté ces régions sous une autre forme. Elles sont parfaitement dessinées dans votre étude et qu'est-ce ça veut dire ? Cela signifie que les gens, les entreprises, les activités, la culture (notamment par les langues) créent ces mouvements. [...]

Lorette Coen

Lors de la première table ronde, Monsieur Perrenoud soulignait le caractère décisif du facteur économique en matière d'aménagement du territoire. Monsieur Crevoisier, qu'avez-vous à en dire ?

Olivier Crevoisier

Comme économiste territorial, je souhaite revenir sur la question des prix. Je trouve très importante et décisive cette idée que les prix flambent à Genève et à Zurich alors qu'ils stagnent à Neuchâtel ou à Fribourg. [...] On parle à juste titre d'une métropole lémanique, car on a une certaine homogénéité. Mais ce qui fait que les prix sont plus élevés à Genève, c'est qu'il s'agit d'une capitale financière ayant des relations internationales spécifiques qui n'existent par exemple pas à Lausanne, qui est une ville centrale pour la Suisse romande et engendre des flux sur des distances plus réduites. [...]

C'est une chose extrêmement importante, la Suisse n'est pas un ensemble homogène : il faut la montrer telle qu'elle est, éclatée, avec des configurations économiques très divergentes. [...] Il a été dit qu'il faut repenser les différences pour en tirer profit. Cette démarche consiste à se dire : quelles sont les spécificités des régions, notamment en termes économiques, et comment exploiter leurs différences ?

Du point de vue territorial, on observe une remontée fantastique des échelles liée au développement de la mobilité. Cela fait que les territoires communaux ne sont plus adéquats : on est obligé de penser les choses à une échelle supérieure.

En dépit de leurs limites, les fusions de communes sont un pas dans la bonne direction. On sait qu'il faut fermer des bureaux de poste, qu'il faut regrouper, etc. Je n'ai pas de problème avec ça, car cette évolution est en route. Là où j'ai un problème, c'est qu'aujourd'hui, chaque fois qu'on parle de remontées des échelles, de restructurations, qu'est-ce qu'on propose ? De centraliser... dans les cinq grandes villes de Suisse. [...] L'évolution des activités dans ce pays durant ces quinze dernières années le montre clairement : sans entrer dans les chiffres, les régions lausannoise, bernoise et zurichoises ont capté quantités d'emplois au détriment des villes moyennes. Si on veut faire jouer les différences, il est aujourd'hui essentiel de réfléchir aux rôles des villes et agglomérations de taille moyenne. S'il est peut-être économiquement efficace, le mécanisme actuel de centralisation génère une quantité d'inefficiencies, par exemple pour les pendulaires. [...] Toutes les régies fédérales et les banques se sont restructurées selon le même modèle. [...]

Pour conclure, je dirais : concentration : pas de problème, mais concentration où ? Réfléchissons aux fonctions qu'on souhaite laisser aux villes moyennes et aux villes de plus petite taille pour qu'elles puissent jouer la différence et aussi refournir un peu les caisses publiques dans ces régions.

Lorette Coen

Dans le même ordre d'idées, faut-il poursuivre la politique officielle de développement des campagnes ou au contraire, faut-il accepter l'évolution qui est en cours ?

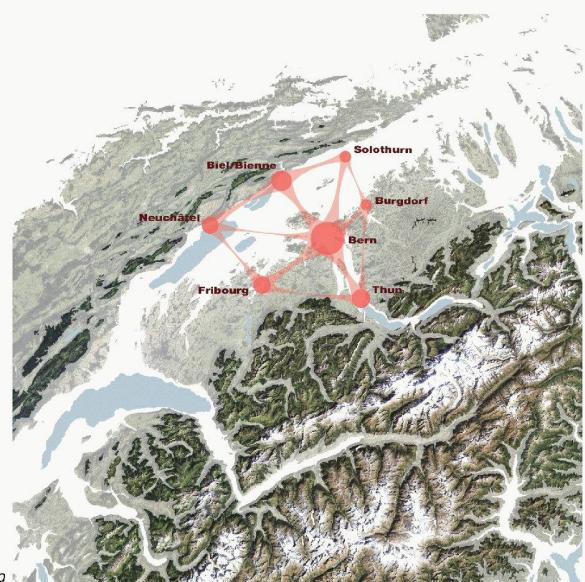
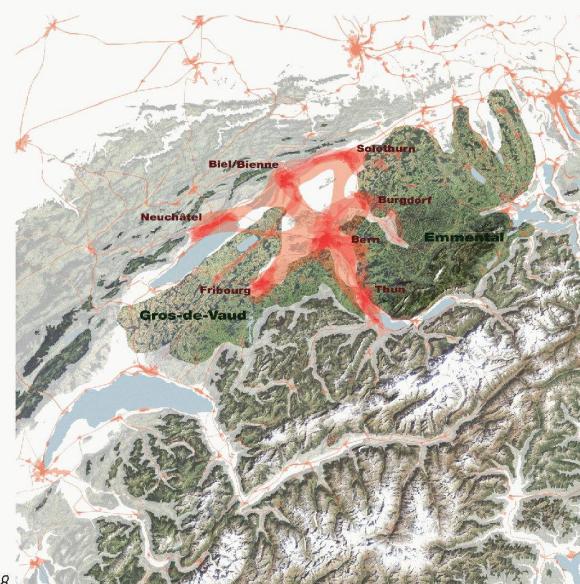


Fig. 8 et 9: La couronne des villes autour de Berne

Fig. 10: Carte des zones d'influence de la presse régionale

Fig. 11: Carte des organisations de promotion économique

Pascal Corminboeuf

Pour revenir à un thème déjà abordé dans le premier débat, la question est de savoir s'il faut répartir ou reproduire les mêmes structures partout? [...] Au niveau législatif, on a clairement vu les limites de vouloir soutenir, dans le même article constitutionnel, les villes et les zones de montagne: on essaie de mettre tout et son contraire dans le même article. [...] Par ailleurs, je suis obligé de reconnaître comme politicien que les cantons sont aujourd'hui des facteurs limitants. [...] Depuis dix ans maintenant, j'ai pu voir qu'il faut agir par des projets pour franchir les barrières. Un exemple: le gymnase intercantonal de la Broye. Quand on a été porter le dossier, le même jour, à Fribourg et à Lausanne, on nous a pris pour des rêveurs. Aujourd'hui, le gymnase intercantonal existe. [...]

Je pense que les cantons sont des facteurs limitants. Je viens de recevoir une lettre d'un collègue pour «simplement» changer une commune de canton: je ne vous explique pas la difficulté. [rires] Il n'y a heureusement plus besoin que le peuple vote, mais il y a quand même l'assemblée fédérale qui devrait voter. Jusqu'à preuve du contraire, elle est quand même sacrée, cette frontière cantonale: il faut donc avoir des projets qui les dépassent, autrement je pense qu'on n'avancera pas. La fusion des communes est peut-être une des solutions, mais est-ce que tout le monde est mûr pour faire ce pas? Je rejoins Monsieur Stöckli: l'agglomération fribourgeoise serait faite depuis longtemps s'il n'y avait pas le problème des différents taux d'imposition: chacun veut garder son taux, qu'il considère comme préférentiel. Cela ne veut pas

dire que je suis pour un taux d'impôts unique, mais c'est un des problèmes.

Lorette Coen

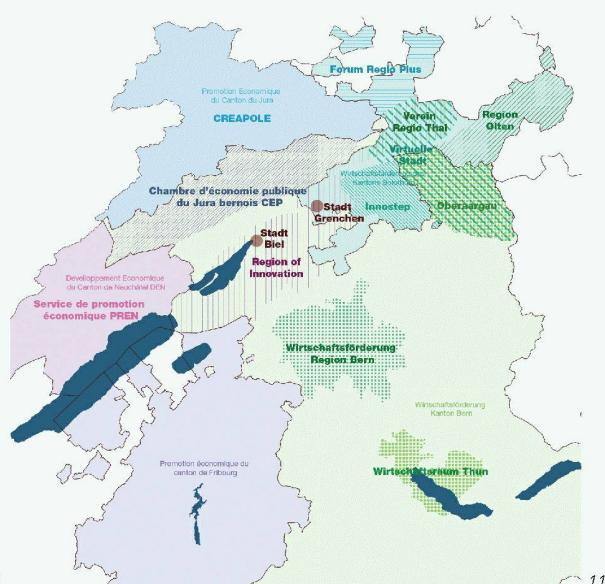
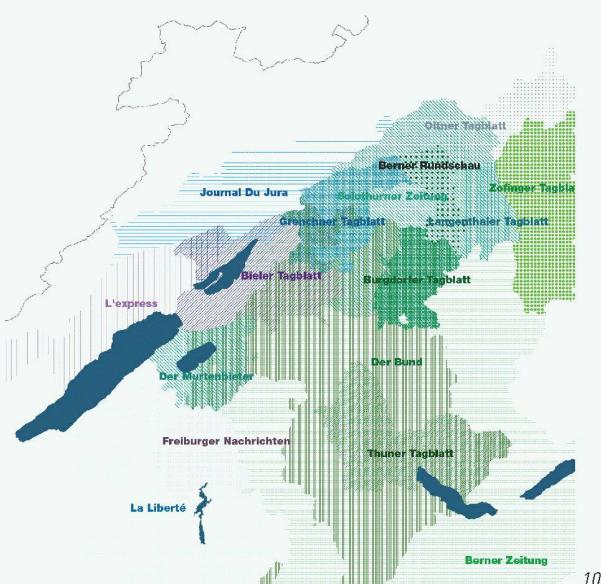
Monsieur Levy, comment réagissez-vous à ces frontières et à ces mouvements qui consistent à redessiner des territoires?

Jacques Lévy

Je voudrais d'abord féliciter les auteurs de «La Suisse, portrait urbain», parce qu'ils n'ont justement pas commencé par les frontières. Ce livre nous aide à ne pas nous tromper de présent. Le gros problème de la prospective, c'est de se tromper de présent. En cela, le travail de l'*ETH Studio Bâle* est un travail salutaire. Ils essaient de nous dire à la fois ce qu'il y a et ce qu'il pourrait y avoir. [...]

Il n'y a plus de rural, nous sommes dans l'urbain. Par ailleurs, on peut conserver une opposition entre ville et campagne: il y a différentes figures de l'urbain, des gradients d'urbain. Certaines de ces figures sont héritières de l'espace rural et conservent la mémoire de cette ancienne ruralité. Cette distinction est à mon avis essentielle. Le jour où l'ensemble de nos concitoyens aura assumé cela, je pense que le plus dur sera fait et qu'on arrivera à se mettre d'accord sur les méthodes.

Parce qu'en fait, une partie des débats de ce colloque porte sur la question de savoir si on assume ou pas ce qu'est une ville et par extension ce qu'est l'urbain. Tout à l'heure,



certains ont dit : si on laisse faire, si on arrête de réguler, de planifier, le méchant libéralisme va tout emporter et il n'y aura plus d'égalité. Mais le monde de la planification étatique n'est pas un monde d'égalité, c'est un monde de discours égalitaire, l'exemple de la France est éloquent à cet égard. [...] Donc, attention à l'étatisme comme « cache sexe » des inégalités.

Le principe même de la ville, c'est celui du point par rapport à la surface : le fait de mettre beaucoup de choses sur une petite étendue. Avec la densité de la commune de Genève, on pourrait « caser » tous les d'habitants de la planète sur le seul territoire de la France. Cela ferait une belle ville de 6,5 milliards d'habitants, très efficace, avec des *TGV*, ou un *Swissmetro*. Mais s'il y a de la ville, il faut forcément qu'il y ait de la non-ville quelque part, et on est alors dans l'inégalité. Ou alors il faut faire comme les Khmers rouges : on répartit uniformément la population sur toute la surface de la planète.

En assumant le phénomène urbain, on assume quand même l'histoire de l'humanité. En effet, Christian Schmid insiste, à juste titre, sur les théories de Henri Lefebvre ou de James Jacobs qui montrent que le phénomène urbain apparaît en même temps que l'agriculture. C'est l'histoire récente de l'humanité, c'est-à-dire l'efficacité de cette idée géniale consistant à mettre beaucoup de choses au même endroit. Donc, si on assume ça, la question de l'équité se pose dans un contexte où il ne pourra pas y avoir la même chose partout. En fait, ce qu'il faut mettre partout, ce ne sont pas des choses matérielles, ce sont des accessibilités. Que les gens aient les mêmes droits. Les gens, pas les km² ! Il ne me paraît pas logique d'accorder les mêmes moyens à 100 millions de personnes et à une personne.

Ce d'autant plus qu'il y a un élément nouveau, à savoir qu'aujourd'hui, la part de choix dans sa propre localisation a énormément augmenté. Les sociétés rurales dans lesquelles il y avait des villes étaient des sociétés de l'assignation à résidence : quand on était agriculteur, on ne pouvait pas déménager, car c'était prendre un risque énorme. [...] La majorité des habitants dispose d'une part non négligeable de choix quant à leur localisation. On est dans un compromis entre liberté et responsabilité. Dans ce cadre-là, je crois que cela a un sens de se poser des questions sur l'urbanité souhaitable.

Je voudrais terminer en parlant du procédé graphique du livre qui est remarquable. Moi, je crève de jalousie en regardant ce livre parce que j'aimerais être capable de faire des cartes comme ça. Ce qui est très astucieux, c'est que le livre se situe sur le fil du rasoir entre le constat et l'invitation au débat. Si vous regardez bien les zones calmes (fig. 13 et 14), elles recoupent des zones qui ont d'autres couleurs en des-

sous. C'est-à-dire que les auteurs nous disent que c'est une des options. Comme le disait Pierre de Meuron, une victoire du brouillard urbain n'est pas du tout exclue. Simplement les auteurs nous disent que poser des limites est une option possible. C'est très simple, c'est très modeste. Mais ça illustre ce que disait Fred Wenger tout à l'heure, c'est-à-dire qu'être urbaniste ou aménagiste aujourd'hui, c'est créer les conditions d'un débat public sur l'espace public. Et là, je trouve que ce bouquin a vraiment rempli son rôle. Bravo !

Dominique Freymond

J'aimerais revenir sur la métropole lémanique qui n'est pas une idée très nouvelle, puisqu'on en parlait déjà en 1990 avec le professeur Bassand. Pour moi, ce n'est pas de la bipolarité ou alors c'est un assemblage de bipolarités autistes. Parce qu'en fait, c'est entre Vaud et Genève, entre Genève et la France, entre le canton de Genève et la ville de Genève, entre le canton de Genève et Nyon : c'est un assemblage de bipolarités qui n'arrivent pas à progresser. Je veux bien entendre Monsieur Cramer à ce sujet...

Robert Cramer

L'affaire est un peu plus compliquée que ça. A vrai dire, je ne crois pas qu'on décide tant que cela. Finalement les choses, les gens, leurs modes de vie décident bien plus que nous et les politiciens ne sont pas là pour dire aux gens comment ils doivent vivre, ils sont là pour faire en sorte que leur vie soit le moins casse-pied possible : plutôt pour accompagner les choses que pour les précéder.

Alors quand on parle de bipolarité, je pense véritablement que cette notion est juste et forte. Pourquoi ? Deux exemples me paraissent évidents. Où les collectivités publiques dépendent-elles l'essentiel de leur argent ? Dans l'hôpital – c'est la plus grosse dépense – et dans l'éducation.

Monsieur l'ancien chancelier, est-ce que vous pensez véritablement que nous conserverons encore longtemps deux hôpitaux universitaires l'un à côté de l'autre ? La réponse est « non ». Pas parce qu'on trouve que c'est bien qu'ils se mettent ensemble, mais parce qu'ils n'ont pas à assez de clients pour faire leur boulot. Ils seront obligés de se mettre d'accord, que cela leur plaise ou non. Dans le domaine de la formation, c'est la même chose. [...] C'est là que je vois la métropole bipolaire. Pour le reste les institutions, c'est compliqué... Vous ne trouverez jamais un lieu de gouvernance qui rende compte de tous les problèmes, parce que les problèmes sont à géométrie variable. La gouvernance de la commune a un sens. Les cantons, ils n'ont toujours pas les bonnes dimensions, mais c'est une construction historique et on doit faire

avec. Même chose avec les états. Il faut faire avec ce que l'on a. Ce qui est important, c'est d'arriver à faire. Si c'est vraiment la gouvernance qui fait obstacle à tout, alors il faut y réfléchir. Mais selon mon expérience, ce n'est pas le cas : les obstacles, c'est rarement les institutions qui les créent.

Lorette Coen

Une réaction dans la salle: Monsieur Dufour.

Question du public (Charles Dufour)

Je souhaite revenir au livre en faisant une remarque concernant sa méthodologie. Je crois qu'on est parfois leurré par les représentations cartographiques basées sur les distances. Les cartes peuvent mentir, dans la mesure où les distances sont souvent moins importantes que les temps : c'est égal que vous fassiez 50 km pour atteindre un endroit, ce qui importe c'est le temps que vous allez mettre pour y aller. Si on utilisait des fonds de carte basés sur les temps de parcours – comme ça a par exemple été fait en France pour les liaisons TGV – pour montrer ce qu'est la Suisse, on obtiendrait certainement une vision très différente. Ensuite, il y a un autre facteur qu'on voit mal, c'est le facteur culturel : de ce point de vue, la « distance » Neuchâtel-Berne est bien supérieure à 45 km. En fait, le kilomètre, c'est une belle représentation mais ce n'est pas la seule réalité.

Pierre de Meuron

C'est certainement une remarque qui a un sens. Vous avez certainement vu le film de Al Gore. Il y a des cartes où on voit par rapport aux Etats-Unis combien les pays produisent de CO₂: les Etats-Unis sont très grands et l'Afrique toute petite. On connaît ces façons de représenter et on a aussi étudié ces méthodes.

Ce que l'on peut apporter, c'est plutôt une question d'identité. Un changement d'échelle fait que Genève ne s'identifie plus par sa cathédrale mais par le Lac Léman. C'est intéressant de voir que des villes ou des régions urbaines peuvent se définir par des éléments géographiques. Avec le Lac Léman, ça donne une identité qui ne reprend ni Genève ni Lausanne et qui peut vraiment relier ce bipôle.

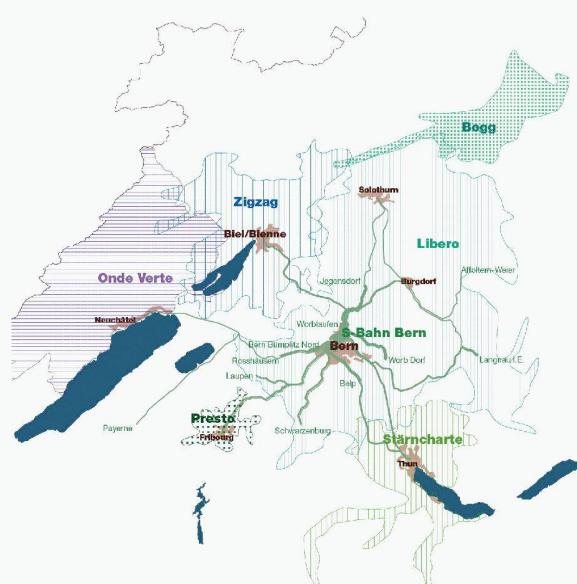
C'est différent pour la couronne des villes. Nous pensons que Neuchâtel devrait faire partie de cette couronne. C'est clair qu'on pourrait montrer d'autres images, avec Neuchâtel à côté de Berne. Mais Neuchâtel est francophone alors que Berne est alémanique, et il y a donc quand même une distance. C'est par ces formes que nous avons essayé de traduire les différents potentiels des villes ou des régions urbaines.

Christian Schmid

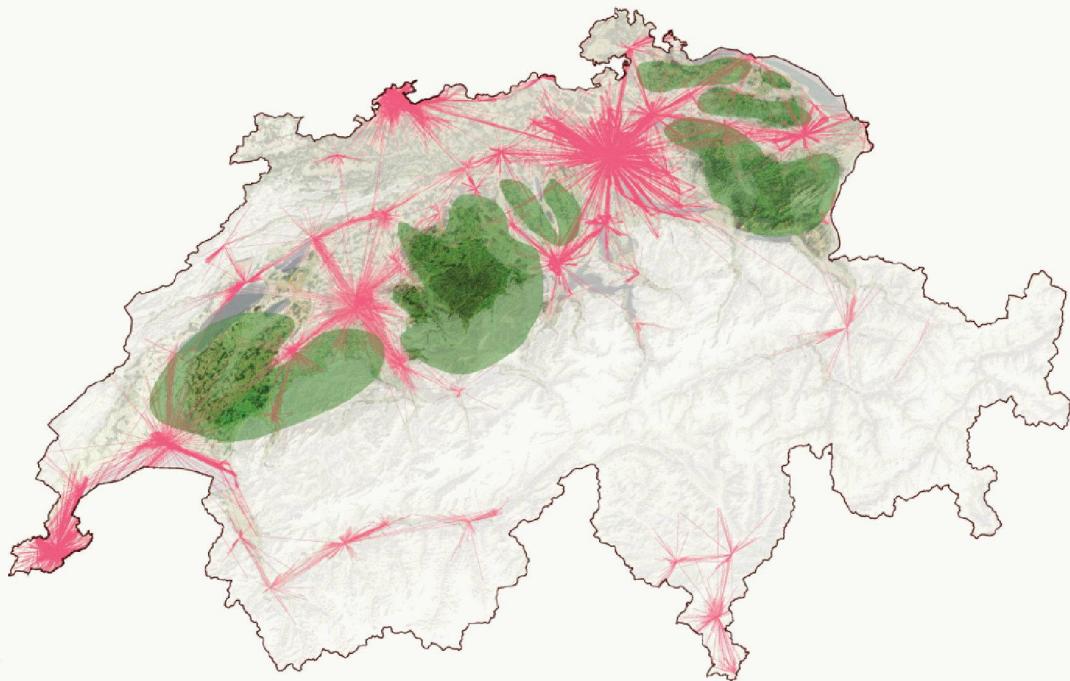
Je souhaite ajouter quelque chose à cela. Notre base de représentation est bien l'espace physique, mais on a aussi représenté des réseaux, par exemple les déplacements des pendulaires, quand un trait représente 100 personnes qui font le même trajet. Ce qu'on voit sur ces images, ce ne sont ni des distances en kilomètres, ni des distances en temps : ce sont les déplacements des gens. Et là, c'est clair, il n'y en a pas beaucoup ni entre Neuchâtel et Lausanne, ni entre Neuchâtel et Berne.

Robert Cramer

Un mot encore pour parler de cette carte, et pour dire aussi ce qu'elle signifie à mes yeux. On parlait tout à l'heure des liaisons des petites villes. Et bien selon moi, à chaque fois que vous créez une route, vous « condamnez » la petite ville. Sur la carte, vous multipliez les petits traits et à un moment donné, ils signifient quoi ces petits traits ? Que la petite ville est devenue une cité dortoir. [...] Donc, quand on dit c'est dommage qu'il n'y ait pas de meilleures liaisons entre telle ou telle localité, il faut faire attention parce qu'en même temps, probablement, dans bien des cas, c'est la seule chance de survie de ces localités et c'est un vrai problème d'aménagement du territoire. Est-ce qu'il faut favoriser le fait qu'on se déplace de façon commode, avec le risque que les gens se déplacent trop ? Ou bien, si on veut avoir cette diversité à laquelle vous faisiez allusion, ne faut-il pas que les déplacements soient un peu plus difficiles ?



12



13

Lorenzo Pedrazzini

J'ai une question à Monsieur Corminboeuf. On parle de procédure de consultation, d'abrogation de la «Lex Friedrich». Est-ce que ce n'est pas un élément qui fait réfléchir en termes d'aménagement du territoire?

Pascal Corminboeuf

Absolument. On était un peu protégé par cette loi, mais maintenant ça s'ouvre, comme on le soulignait dans la première partie au sujet de l'Egyptien qui veut acheter Andermatt. C'est un souci, mais en même temps on a des Russes qui viennent investir à Charmey pour un centre thermal. Faut-il dire non ? Poser des questions sur l'origine de l'argent ? Faut-il suivre le proverbe «on n'a pas les mains sales parce qu'on n'a pas de mains» ? Je n'en sais rien et je n'ai pas de réponse à votre question.

Jacques Lévy

De mon côté, je souhaite revenir sur les cartes. Je suis aussi très critique vis-à-vis de la cartographie euclidienne : l'espace physique ne se réduit pas à la géométrie euclidienne, loin de là. Cet espace métrique conventionnel ne rend pas compte de la complexité de l'espace. Mais je trouve cependant que, en se donnant des règles du jeu très restrictives, l'*ETH Studio Bâle* a réussi à quand même rendre compte de topologies de la complexité spatiale. Ce qui n'empêche pas qu'on peut faire autrement et je vous conseille – une page de publicité – de jeter un coup d'œil à l'*Atlas des mutations de la Suisse*. Vous y verrez quelques cartogrammes – des cartes ayant pour fond autre chose que la cartographie euclidienne – sur lesquels des choses apparaissent soudain très simplement et très clairement.

Sinon, les diverses interventions entendues me font penser que la Suisse a réussi à mettre de côté la question de la

taille des villes pendant toute une partie de son histoire. Bien que la Suisse soit un des pays les plus mondialisés du monde, un des plus riches, un des plus développés, on a préféré y construire de grands tunnels qui, s'ils résolvent d'autres problèmes – espérons en tout cas – ne jouent finalement qu'un rôle très faible dans l'augmentation de la masse urbaine accessible. La société suisse, faite de sept millions et demi d'urbains, ne s'est pas clairement engagée pour que toute la grande ville suisse soit réellement accessible. En Suisse alémanique, ça progresse, dans le sens que l'ensemble Zurich-Bâle n'est finalement pas loin de pouvoir fonctionner comme si c'était une seule ville. À l'opposé, l'Arc lémanique en lui-même ou encore l'Arc lémanique avec la Suisse urbaine alémanique, là on en est très loin. Mais on trouve dans une grande ville des choses qu'on ne cherche pas forcément. Dès lors, je pose une question : compte tenu du fait que notre société se base toujours plus sur l'innovation, l'invention et la création, n'aura-t-on pas de plus en plus besoin des effets de masse d'une grande ville ? On me répondra que l'Internet aussi permet ça, mais l'avantage de la coprésence massive n'a pas été remplacé par d'autres types de relations au monde extérieur. Donc, ne pensez-vous pas que la Suisse devrait se poser la question de maximiser son effet de taille ?

Olivier Crevoisier

C'est une question intéressante, mais je ne crois pas quant à moi à l'effet de taille obtenu par des regroupements énormes. On connaît bien les immenses inefficiencies d'une grande ville. Moi, ce que je vois c'est le développement impressionnant de réseaux, une circulation de la connaissance. En dix, quinze ans, on a une explosion de la mobilité : aujourd'hui, plus de 70 % des vols en Europe sont des allers-retours dans la journée. Enormément de gens travaillent à moyenne distance, plus régulièrement qu'avec leurs voisins

Fig. 13 : Carte de synthèse, zones calmes et déplacements pendulaires

Fig. 14 : Les zones calmes

(Documents ETH Studio Bâle)

de bureaux. Compte tenu de cette mobilité accrue, la question est de savoir comment améliorer l'accessibilité aux connaissances ? Comment représenter chaque région sur une carte de ce que j'appellerais – excusez mon jargon – la circulation/ancrage des connaissances ? Il existe des réseaux de compétences. Par exemple, si vous voulez faire carrière dans la finance, vous ne pouvez considérer que Zurich : il faut par exemple apprendre à Zurich, puis aller à Londres, etc. Aujourd'hui, c'est comme ça dans bien des domaines. On trouve des phénomènes similaires dans l'industrie : dans l'aéronautique, Toulouse et Hambourg offrent des formations en commun, parce qu'elles appartiennent à la même carte de la « circulation/ancrage des connaissances ». A mon avis, organiser cela n'est pas regrouper dans des centres, mais cultiver les différences des offres spatiales en facilitant la circulation des compétences et des connaissances.

Robert Cramer

Un chiffre : 800 frontaliers genevois habitent Londres. Ça, c'est pour parler des centralités.

Question du public (Daniel Marco)

[...] J'ai l'impression, quand on parle ici de ville suisse, que c'est Zurich parce qu'elle est entièrement en Suisse. Il y a d'autres métropoles qui sont à cheval. On peut se poser la question de savoir si Genève est une métropole française ou une agglomération suisse. [...] Le modèle zurichois c'est très bien, mais il y en a d'autres, y compris dans l'aménagement du territoire. La notion qu'ont les Zurichois de la région urbaine n'est pas forcément juste pour tout le monde. Dans le monde, il y a d'autres villes. Donc, je reviens à la table pour avoir son opinion : quel est votre modèle ? Berlin ? Paris ?

Pierre de Meuron

Il n'y a pas d'uniforme. Ce que nous voulons démontrer, c'est la spécificité et non pas donner un uniforme pour dire : ça c'est la ville ! On n'est plus au temps des architectes urbanistes modernistes disant que « la ville doit être comme ça », qu'elle soit en Allemagne ou aux Etats-Unis. Pour nous, il s'agit de décrire les caractéristiques de chaque ville et de trouver leur potentiel. Si une ville est tri-nationale, son potentiel est tri-national. On a vu qu'il peut y avoir différents pôles dans une même agglomération urbaine. Moi, je ne vois pas de modèle idéal.

Christian Schmid

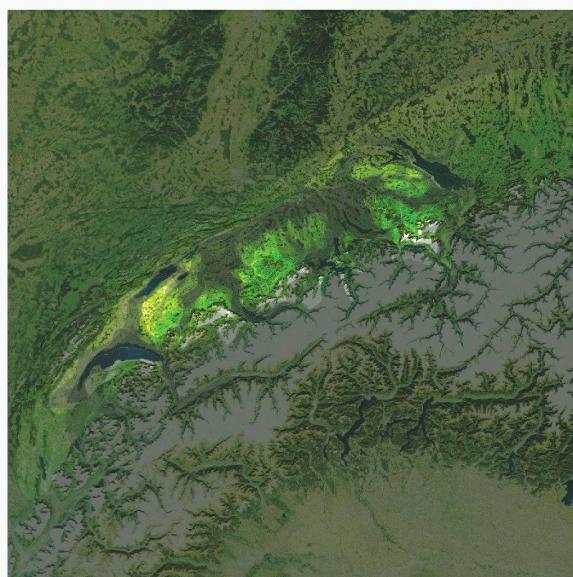
Je suis d'accord avec les différents modèles de l'urbain, mais il faut faire attention. On peut s'imaginer beaucoup de

villes différentes. Ce qui compte – et c'est ce que nous avons essayé de faire – c'est de se concentrer sur les villes existantes, de cibler sur l'expérience du quotidien des habitants d'une certaine région. Il y a certes des pendulaires par avion, mais si on imagine ainsi le quotidien du million d'habitants d'une région métropolitaine, c'est aberrant : c'est les voitures volantes et ce n'est pas réaliste. Dans la réalité, les gens ne sont pas tous des CEO, des scientifiques ou des politiciens : ce sont surtout des gens qui habitent une région et qui n'ont pas cette forme de mobilité. Du coup, ça restreint les modèles des villes.

Concrètement, je comprends très bien les oppositions entre Neuchâtel et Berne. Neuchâtel peut rester seule, se replier sur soi-même. Ou peut-être se rapprocher de La Chaux-de-Fonds, malgré les rivalités existantes. Mais ce qui n'est pas du tout réaliste, c'est que Neuchâtel soit rattachée au bassin lémanique. Pour nous, une option est que Neuchâtel entre dans la région bernoise. Et l'autre option, c'est rester seul.

Un modèle d'urbanité serait de voir Berne, Neuchâtel, Fribourg et Bienne, Soleure, Burgdorf et Thoune dans une seule ville. Je trouve que c'est une vision très attractive, mais nous ne faisons que la proposer. Chacun peut rester seul. C'est un choix qui, dans un autre domaine, revient à savoir si on préfère que lorsque Thoune participe à la *Champion's League*, cette ville soit perçue comme un village de montagne ou un quartier de la région de Berne.

Fin de la deuxième table ronde



14